

Communiqué de presse

Le gouvernement s'acharne à faire les poches de l'assurance chômage : une menace pour les droits

Le gouvernement Lecornu annonce qu'il veut à nouveau ponctionner, par décret, les caisses de l'Unedic, organisme gérant l'assurance chômage pour le budget 2027 : 2 milliards seraient ainsi captés sur la collecte des contributions de l'ordre de 48 milliards. Cette ponction prolonge le hold-up de 12 milliards opéré les quatre dernières années de 2023 à 2026.

Ces sommes ne sont pas captées dans les caisses d'un organisme en bonne santé financière mais dans un organisme déjà lesté d'une dette de 62 milliards, soit plus d'une année d'exercice. Ainsi la dette se décompose en :

- 18 milliards issus de la crise Covid, (l'Unedic finançant 1/3 de l'activité partielle),
- 12 milliards pris pour financer France Travail,
- 1,5 milliard de frais bancaires imposées par les ponctions sauvages ayant obligé à emprunter,
- Les 33 milliards restant étant issus du manque de financement, dûs au refus du patronat d'augmenter les cotisations ; les cotisations patronales ayant même baissé, notamment en 2025.

Résultat : la ponction 2027 telle qu'annoncée dans le PLFSS, si elle est confirmée, serait de 2 milliards supérieure à l'excédent annuel de la même année, estimé à 1.4 milliard. Une différence de 600 millions qui va obliger l'Unedic à emprunter dans une époque de taux élevés.

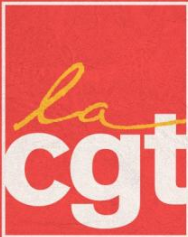
La traduction des différentes ponctions est toujours la même : maintenir l'Unedic sous un fort endettement justifie le chantage permanent pour baisser les droits, par des durcissements ou exclusions du seuil d'accès au droit, ou par une baisse des indemnités, en montant comme en durée.

Ainsi, parmi les inscrit-es à France Travail, il ne reste plus que 3 personnes sur 10 privées d'emploi qui parviennent à ouvrir des droits aux allocations chômage. Celles-ci ont baissé de 25% en moyenne et la durée des droits a été réduite d'un quart, de 24 à 18 mois pour le cas le plus courant, et même à 15 mois après une rupture conventionnelle (pour les moins de 55 ans).

L'Insee attribue l'augmentation de la pauvreté pour une large part aux réformes de l'assurance chômage, quasi une par an depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron, applaudies par le patronat, sans oublier l'effroyable accroissement des sanctions contre les allocataires de toutes sortes d'allocations : chômage, RSA, contrat jeunes...

Le fondement de cette politique était la promesse de la baisse du chômage. Comme la CGT l'avait prédit depuis le départ, aucune baisse de droit, aucune sanction ne crée des emplois, elles ne font que "pourrir la vie" des travailleuses et travailleurs concernés, dont la plupart enchaînent en réalité des contrats de plus en plus courts et précaires, souvent même en réembauche chez le même employeur. Le chômage

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



repart à la hausse, que ce soit selon l'indicateur tronqué utilisé par le gouvernement (au sens BIT, un chiffre qui ne prend pas en compte toute personne ayant travaillé ... une heure dans le mois) ou selon les statistiques des inscrit-es à France Travail. L'Unedic table sur un chômage à 8,4% en 2027 et 8,8% en 2028.

L'explosion de la pauvreté et de la précarité, l'envolée des chiffres du chômage, la destruction des emplois, dans l'industrie ou les services publics, sont décidément la marque de fabrique des deux quinquennats de Macron, et une des raisons de la colère.

La CGT appelle le gouvernement à renoncer immédiatement à cette politique néfaste, en particulier à renoncer à la ponction de 2 milliards et à cesser les menaces sur les droits sociaux en cas de chômage.

Montreuil, le 21 octobre 2026